

Bordeaux, le 18 janvier 2021

## AVIS DE L'ARS CONCERNANT LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclare l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire de la République.

Dans ce cadre, l'ARS émet un avis à destination du Préfet de département, caractérisant la situation sanitaire, afin d'appuyer les décisions que ce dernier est amené à prendre en vue de contenir la circulation virale.

A ce jour, sur la base des données consolidées au 18 janvier 2021, la situation épidémiologique de la région Nouvelle-Aquitaine se traduit par :

- un niveau d'incidence en population générale en nette augmentation, qui s'établit désormais à 146,9 pour 100 000 habitants pour la période du 9 au 15 janvier 2021 (contre 69.7 cas pour 100 000 habitants pour la période du 20 au 26 décembre 2020) ;
- un taux d'incidence pour les personnes âgées de 65 ans et plus également en augmentation, qui s'établit à 142,4 pour 100 000 habitants durant la même période (contre 75.6 cas pour 100 000 habitants du 20 au 26 décembre 2020);
- un nombre de patients hospitalisés pour COVID ressortant à 1228 personnes, dont 163 en réanimation au 18 janvier 2021 (contre 1142 personnes, dont 157 en réanimation à la date du 28 décembre 2020).

En ce qui concerne l'analyse de la situation épidémiologique de la COVID 19 par Santé Publique France dans le département de la Charente au 18 janvier 2021, elle témoigne également d'une circulation virale du SARS COV2 en augmentation.

Au cours de la première semaine de l'année 2021, on assiste à une intensification de la circulation du SARSCoV-2 en Charente en lien avec les regroupements qui ont eu lieu au cours des fêtes de fin d'année. Le taux d'incidence est de 93,9 pour 100 000 habitants en semaine 2021-01 contre 73,5 pour 100 000 habitants en semaine 2020-53.

Le taux de positivité, qui avait considérablement diminué pendant les fêtes suite à une augmentation du dépistage, est en augmentation pour la deuxième semaine consécutive (4,4 % en semaine 01 versus 4,1% en semaine 53).

Le taux de dépistage est également à nouveau en augmentation, avec une proportion des tests antigéniques qui continue de diminuer après avoir considérablement augmenté pendant les fêtes. L'augmentation du taux d'incidence concerne spécifiquement les 15-65 ans.

Au niveau infra-départemental, on note une tendance à l'augmentation dans presque toutes les établissements publics de coopération intercommunale, celle-ci étant particulièrement marquée pour la communauté de communes Lavalette Tude Dronne et la communauté de communes Val de Charente. A noter toutefois que l'interprétation du taux d'incidence à l'échelle infra-départementale doit être prudente en raison des faibles effectifs dans certains échelons géographiques.

En semaine 01, l'activité des urgences pour suspicion de Covid-19 reste faible et comparable à celle des semaines précédentes, avec 17 passages (soit 1,1 % de l'activité totale) contre 15 la semaine précédente.

Le nombre de nouvelles admissions hospitalières pour Covid-19 est à nouveau en augmentation et comparable à celui observé au cours du mois de décembre, avec 19 nouvelles hospitalisations. Ainsi, le nombre d'hospitalisations en cours reste stable et relativement élevé. Deux nouvelles admissions en réanimation ont été comptabilisées ainsi que trois décès.

Au cours de la semaine 01-2021, un seul signalement a été déclaré à Santé publique France *via* l'application disponible sur le portail national des signalements.

Au 15 janvier 2021, 12 situations de regroupement de cas étaient en cours d'investigation, dont 8 au sein d'établissements sanitaires ou médico sociaux.

En conclusion, **en Charente, comme dans l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, on assiste à une nouvelle intensification de la circulation du SARS-CoV-2 en lien avec les fêtes de fin d'année.**

C'est pourquoi des mesures complémentaires doivent être prises en vue de contenir la circulation du virus et freiner de nouvelles contaminations.

Pour le Directeur général  
de l'Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine,  
par délégation,



La Directrice générale adjointe  
de l'Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine

Hélène JUNQUA